

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 700 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 700

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
1 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 : séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Vu la lettre n° 2975/SUR du 15 mai 1935 du Chef du Service de la Sûreté,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis : Khalif Salad Hersi, Somali Madiban Saad, né en 1933 à Zeila (Somaliland), fils de Salad Hersi et de Fatma Elmi; Mohamed Abdi Youssouf, Somali Madiban Moussa Derio, ne en 1934 à Zeila (Somaliland), fils d'Abdi Youssouf et de Chogo Abdillahi. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.